

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE (5.2)

Document : 20190306V4

ISEKI France dans le cadre de la politique environnementale du groupe ISEKI au Japon et dans différents pays du monde a décidé de mettre en place un Système de Management Environnemental basé sur le référentiel ISO 14001, démontrant notre engagement dans l'amélioration permanente de nos performances en la matière.

ISEKI France a élaboré sa politique à partir de ses activités de distribution sur son site d'Aubière.

Sans négliger aucun des aspects environnementaux, ce travail fondamental doit porter en particulier sur les points suivants :

- ♻ Maitriser et réduire nos consommations
- ♻ Maitriser et limiter nos risques
- ♻ Analyser nos risques chimiques pour en réduire l'impact
- ♻ Limiter et réduire nos rejets

Avec mes collaborateurs, je m'engage à :

- Assurer, avec mon équipe de direction, la réalisation de cette politique environnementale et des objectifs associés ;
- Surveiller, au travers des revues de direction, l'avancement des actions décidées et des résultats obtenus ;
- Informer régulièrement le personnel des résultats obtenus ;
- Donner les moyens et mettre en place l'organisation nécessaire pour la mise en œuvre des améliorations retenues ;
- Faire respecter les exigences légales et réglementaires ;
- Assurer l'amélioration continue du système de management environnemental ;
- Référencer et approvisionner des produits davantage respectueux de l'environnement ;
- Veiller à ce que nos partenaires soient parties prenantes dans la démarche environnementale.

Je demande que chacun, à son niveau de responsabilité, mette tout en œuvre pour atteindre les objectifs fixés et contribuer ainsi, à la performance globale de l'établissement.

Le 6 mars 2019

Kazuya TANI
Président d'ISEKI France S.A.S.

